Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Vacqueyras et Cabrières d'Aigues en première ligne de la reconquête du commerce rural



Les communes de Vacqueyras et de Cabrières d'Aigues figurent parmi les 76 premières communes lauréates du programme de reconquête du commerce rural que viennent de dévoiler Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité.
Plus de 350 communes ont candidaté à ce dispositif de revitalisation du commerce rural doté d'une première enveloppe globale de 2,4M€ qui s'inscrit dans le plan 'France ruralités' initié par la première ministre Elisabeth Borne.

Soutien à des projets multiservices
Dans ce cadre, Vacqueyras (1 240 habitants) s'est vu octroyer une subvention d'un montant de 50 000€ pour la réhabilitation d'un local destiné à accueillir un projet de commerce multiservices abritant une épicerie et pharmacie. De son côté, Cabrières d'Aigues (973 habitants) va recevoir 50 000€ pour, là aussi, l'achat d'un local pour un projet de commerce multiservices.
Au total, 5 projets (concernant 3 6070 habitants) ont été retenus en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant total de subventions de 131 203€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

62% des communes françaises sans commerces
« Ces différents projets commerciaux sont une formidable nouvelle pour beaucoup de Français habitants en zone rurale et qui voient leur commune perdre en attractivité depuis de trop nombreuses années », se félicite Olivia Grégoire.
A ce jour, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62% des communes françaises contre 25% en 1981. Un déclin qui accroit un sentiment de dégradation du cadre de vie et conduit à des difficultés d'accès à des paniers de services de la vie courante pour les habitants. Conséquence : un trajet routier de 10 minutes en moyenne pour se rendre à un commerce, soit 5 fois plus que dans des communes plus denses.

Les communes peuvent encore candidater pour des aides jusqu'à 80 000€
C'est pour cela que le Gouvernement a mis en place une enveloppe totale de 12M€ sur l'année 2023 afin de soutenir des projets d'implantation de commerces en zone rurale. La première ministre a d'ailleurs annoncé que ce programme de reconquête du commerce rural sera prolongé pour 3 ans.
Un dispositif qui peut apporter « un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multi-services ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000€ pour des projets sédentaires et 25 000€ pour des projets non sédentaires ».

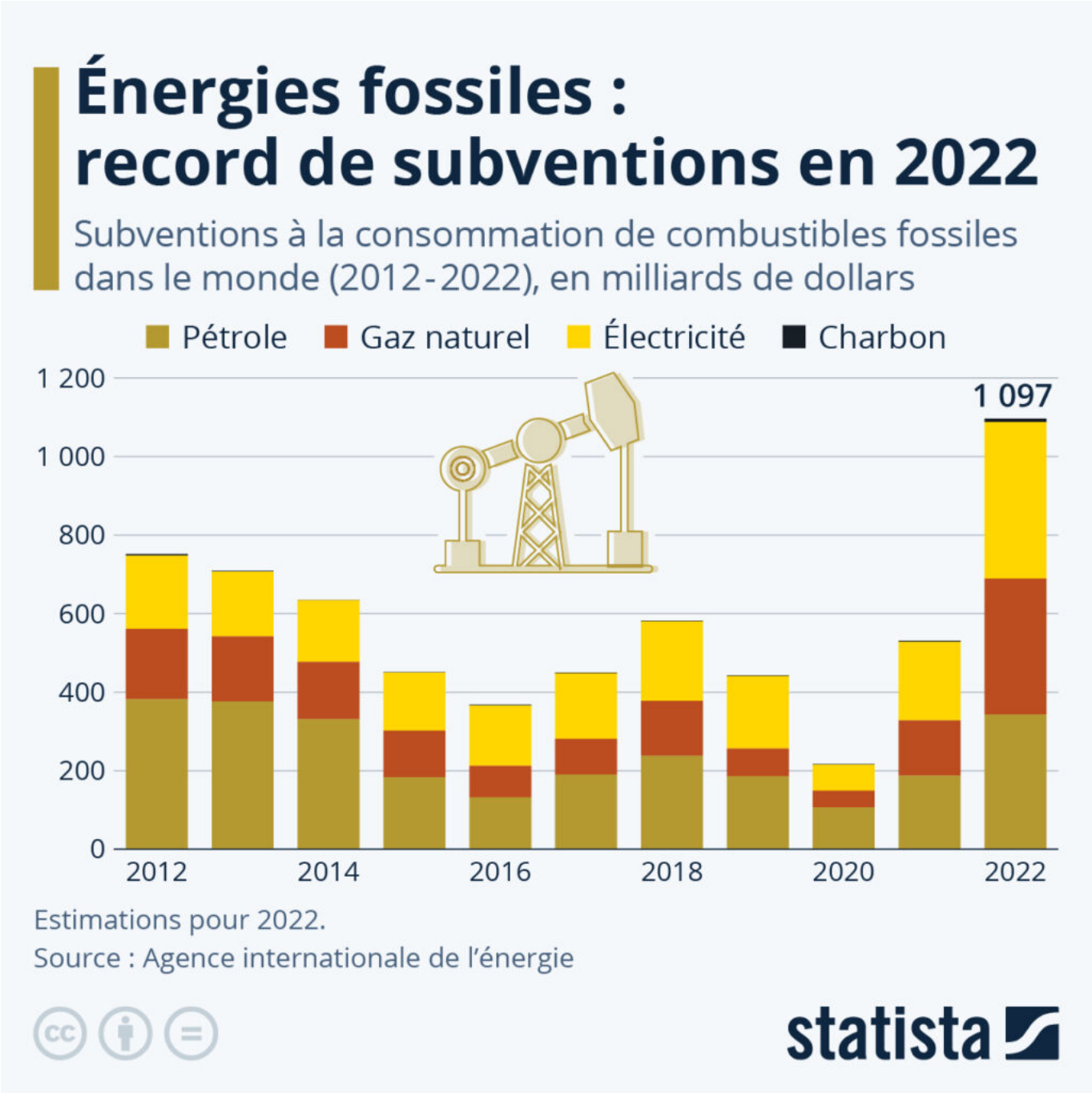
Pour candidater, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée via le lien suivant : https://fondscommerce.anct.gouv.fr/

Pour plus d'information : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-linstallation-de-commerces-en-milieu-rural-1058

Énergies fossiles : record de subventions en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Une estimation préliminaire de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour l'année 2022 montre que les subventions mondiales à la consommation de combustibles fossiles ont dépassé les mille milliards de dollars, de loin le montant annuel le plus élevé jamais enregistré. Dans l'ensemble, les subventions pour les combustibles fossiles ont doublé par rapport à l'année précédente, comme le montre le graphique ci-dessus. Les aides à la consommation de gaz et d'électricité ont doublé, tandis que les aides à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

consommation de pétrole ont augmenté d'environ 85%.

Face à la déstabilisation des marchés de l'énergie liée à la guerre en Ukraine et aux prix « extraordinairement élevés et volatils », les gouvernements ont préféré protéger les consommateurs et les entreprises, selon l'AIE. Des mesures qui pourraient avoir un impact important sur les finances publiques et qui pourraient également réduire l'incitation à utiliser l'énergie de manière efficace ou à passer à une énergie propre, explique l'AIE.

Le pacte de Glasgow sur le climat se retrouve également en contradiction avec ces subventions record : la suppression des subventions aux combustibles fossiles étant considérée comme une étape fondamentale pour une transition réussie vers les énergies propres.

L'AIE souligne qu'il serait préférable d'investir dans des changements structurels plutôt que dans de l'aide d'urgence, et de mieux calibrer les subventions afin qu'elles ciblent principalement les couches les plus pauvres de la population, qui souffrent le plus des coûts engendrés par la hausse des prix de l'énergie.

De Claire Villiers pour Statista.

Rénovation énergétique : 582 Vauclusiens aidés par le Département

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Achats de chauffe-eau solaire ou de poêle à bois, remplacements de fenêtres, ou encore isolation des murs. Le Département de Vaucluse, a décidé d'accorder une aide aux particuliers afin que ces derniers puissent réaliser leurs travaux de rénovation énergétique. Cette année, 582 Vauclusiens ont bénéficié de cette aide.

C'est un nombre qui est en constante hausse puisque ce sont 416 Vauclusiens qui ont pu obtenir cette aide en 2021, et 221 en 2020. Au total, le Département a financé les travaux effectués en 2022 à hauteur de 496 413€. La subvention départementale est fixée à 10% du montant global des travaux HT, plafonné à 20 000€ HT, soit une subvention maximale de 2 000€ (cumulable sous condition avec l'aide 'MaPrimeRénov' de l'Agence nationale de l'habitat). Pour faire la demande de cette aide, il faut remplir un formulaire téléchargeable en ligne et l'adresser à Mme la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

Cette aide couvre la rénovation thermique, qui est réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale, l'installation d'un chauffe-eau individuel, l'installation de systèmes solaires combinés, mais aussi l'installation d'équipements de chauffage au bois.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

.

Isle-sur-la-Sorgue : subventions aux associations, faites votre demande pour 2022



Les associations et autres organismes à but non lucratif dont les activités et projets présentent un intérêt pour les l'Islois et s'inscrivent dans les politiques publiques de la ville peuvent déposer une demande de subvention auprès de la 'Direction culture et vie locale'.

Si votre association désire solliciter une subvention de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue pour financer son fonctionnement ou mener une action spécifique, vous pouvez effectuer votre demande soit en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

téléchargeant et en remplissant en ligne le dossier de demande sur le site Internet de la Ville en cliquant ici ; soit en retirant un dossier de demande à la 'Direction culture & vie locale', 25 boulevard Paul Pons, 84800 l'Isle-sur-la-Sorgue.

Date limite de dépôt de dossier : vendredi 31 décembre 2021.

L.M.

Grand Avignon : l'Etat va apporter 7,83M€ pour la 2e phase du tramway



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Jean Castex, premier ministre, vient d'annoncer les lauréats de l'appel à projets lancé en décembre dernier pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Dans ce cadre, le Grand Avignon a obtenu une participation de l'Etat d'un montant de 7,83M€ pour la réalisation de la 2e tranche du tramway de la cité des papes. Cette ligne qui comprendrait 6 stations doit relier le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devant l'université. La portion de 3,2km viendra compléter, d'ici 2025, les 5,2 km de la première ligne reliant la porte Saint-Roch au terminus de Saint-Chamand. Le coût de cette phase 2 est estimé à plus de 61M€.

2,15M€ pour la navette express avec Les Angles

Dans le même temps, le premier ministre a aussi annoncé que l'Etat va participer à hauteur de 2,15M€ à un autre projet de transport du Grand Avignon : celui de navette express entre Les Angles et Avignon. Cette liaison prévue d'ici 2024 entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville via la RN 100, avec une voie au moins en site propre, comprend aussi la création d'un parking relais de 200 places ainsi que de nombreux aménagement de voirie (budget estimé à 17M€).

187 dossiers retenus pour se partager 900M€

En tout, avec les 2 projets du Grand Avignon, 187 dossiers ont été retenu au niveau national (dont 11 en Paca – voir carte ci-dessous) lors de ce 4e appel à projets initialement doté d'une enveloppe de 450M€, puis réévalué à 900M€ dans le cadre du plan France relance 2020-2022.

« Le Premier ministre a souhaité que ce montant soit doublé afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans un secteur durement éprouvé par la pandémie, » explique le ministère chargé des transports. Pour être éligible, les projets retenus ne devaient pas avoir commencé les travaux à la date de lancement de l'appel à projets, et doivent les démarrer avant fin 2025.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

PROJETS LAURÉATS

Le Premier ministre a annoncé ce mercredi 6 octobre 2021 l'ensemble des projets lauréats ainsi que les subventions de l'État associées. Ces dernières seront délivrées par l'Agence de financement des infrastructures de transport de France après conventionnement avec le porteur de projet. Pour bénéficier de ces subventions, les travaux devront démarrer avant fin 2025.

Une très grande majorité des projets présentés ont été retenus (85 %).

95 projets de transports collectifs en site propre ont été sélectionnés, dont 18 dossiers de création ou d'extension de ligne de tramway, pour 858 M€ de subventions au total.

64 projets de pôles d'échanges multimodaux ont également été retenus pour 42 M€ de subventions.

Les taux de subvention rapportés à la dépense subventionnable sont en moyenne de 17 %.

7 projets bénéficient du montant de subvention plafond de 40 M€ à Caen, Le Havre, Lille (x 2), Saint-Denis (La Réunion), Tours et Toulon.

